L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

J. F. WEISSE & Co. RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 OCTOBRE 1861.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 10 OCTOBRE

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Samory, 45 et 47 Vieille Levée — Chaussures, vêtements, marchandises sèches.

Par Gardner Smith & Co, dans les rues Tonti et Nelson—Une grande vacherie.

L'Ouest et le Nord.

Au commencement de la crise actuelle, nous avons fait ressortir la situation particulière que créent à l'Ouest ses intérêts commerciaux dans le conflit pendant entre le Nord et le Sud. Pays agricole par excellence, l'Ouest ne peut que souffrir du système protecteur adopté par le congrès des Etats-Unis et formulé dans le tarif Morrill. Ce tarif sera sans aucune influence sur les revenus que l'Ouest tire de ses produits, tandis qu'il obligera les producteurs de cette région à payer plus cher tous les objets nécessaires à leur consommation, uniquement dans le but de soutenir les manufacturiers de la Nouvelle Angleterre, de New York et de la Pennsylvanie.

Cette question du tarif seule était une cause suffisante pour que l'Ouest séparât sa cause de celle de l'Est et du Nord, si les chefs politiques de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, etc., au lieu d'être avant tout des hommes de parti, eussent été des patriotes attachés aux véritables intérêts de leur pays. Mais il y avait une autre raison qui eût dû faire réfléchir les Etats de l'Ouest et qui leur prescrivait au moins la neutralité dans la querelle, c'était le danger de se fermer à tout jamais un libre accès à la mer par la grande artère fluviale qui descend des lacs au golfe du Mexique.

Au début de la sécession, les Etats Confédérés ont déclaré que leur intention n'était en aucune façon de fermer la navigation du Mississippi à leurs voisins de l'Ouest. Ils ont autorisé le passage en transit de toutes les marchandises, et, autant dans leur propre intérêt que dans le but de conserver des relations amicales avec cette région, ils en ont admis les produits en libre franchise.

C'était appeler l'attention des états de l'Ouest sur l'importance de la décision qu'ils allaient avoir à prendre dans le débat. Malheureusement pour l'Ouest, cet avertissement a été perdu pour lui. La voix de la colère l'a emporté sur celle de la froide raison. Il a écouté les clameurs des gens de l'Est et du Nord intéressés à l'engager dans la lutte. On lui a dit "les bouches du Mississipi appartiennent à l'Ouest et sa population de huit à neuf millions d'habitants ne doit pas souffrir qu'on lui ferme cette issue." L'Ouest a donné tête baissée dans le piége, et lorsque la guerre a éclaté, il a été des premiers à répondre aux divers appels de Lincoln. Il a fourni à lui seul plus de volontaires pour la défense de Washington que les états du Nord Est et il a eu à supporter tout le poids de la guerre dans la Virginie occidentale, le Missouri et le Kentucky.

Aujourd'hui, il commence à s'apercevoir que le gouvernement fédéral est hors d'état de lui rendre les bouches du Mississipi; que la guerre a eu pour résultat de le priver de douze millions de consommateurs, que ses produits pourrissent dans les greniers et les magasins ou se vendent à vil prix. L'Ouest se demande avec effroi à quoi aboutira cette guerre, et voyant qu'il aura à payer la plus grande partie des frais et ensuite à supporter le double fardeau d'un tarif onéreux et d'une lourde contribution, il commence, un peu tard, à voir que nouveau Raton il aura tiré les marrons du feu pour le Bertrand yankee!

L'extrait suivant d'un article publié dans l'*Evansville Journal*, feuille de l'Indiana, indique la réaction qui s'opère dans l'esprit de ces pauvres dupes de la rouerie des protectionistes.

"Le mouvement de troupes de l'ouest à l'est commence à être l'objet d'une censure sévère de la part des principaux journaux du pays. L'Etat de Pennsylvanie, dont la partialité en faveur d'un tarif protecteur élevé nous a valu cette guerre et les Etats de New-York et de Massachusetts, dont les meneurs politiques ont, depuis des années, dans les deux Chambres du Congrès, fait tout ce qui était en leur pouvoir pour aggraver les difficultés existantes entre le Nord et le Sud, se tiennent maintenant à l'écart et réclament lâchement de l'ouest la protection de la capitale fédérale.

"Les citoyens des villes du littoral de l'Atlantique poursuivent tranquillement leurs occupations, et, à ce que nous dit le *Herald*, font mieux qu'autrefois, tandis que nous autres de l'Ouest, privés de communications avec l'océan par le blocus du Mississipi, nous sommes requis de quitter nos maisons pour aller défendre leurs foyers. Le peuple de l'Ouest demande que ces Etats fournissent les quota nécessaires pour compléter une armée de 500,000 hommes. Si les hommes de l'Est qui se sont montrés si vaillants en paroles, sont trop lâches pour s'enrôler volontairement, il faut les soumettre au tirage au sort, et affranchir nos régiments du soin de protéger leur frontière. Depuis une semaine, six des régiments de Frémont l'ont quitté pour renforcer la colonne de l'Indiana dans les Alleghanies, au moment même où cinq nouveaux régiments du Texas étaient en route pour le Missouri.

"Les journaux et les correspondances de l'Est trouvent à redire contre Frémont parce que le Missouri n'a pas été regagné. La vérité est qu'au moment où le général Frémont allait quitter la défensive pour prendre l'offensive, il a vu ses ressources affaiblies par le rappel des troupes pour l'Est".

L'EXPÉDITION DE GOOSE CREEK. — L'expédition envoyée par le général confédéré Zollicoffer au camp fédéral de Laurel Bridge a eu pour résultat la dispersion d'un camp de fédéraux de 1,000 à 1,500 hommes, la capture de leur bagage contenant 8,000 cartouches, 25,000 capsules, quelques fusils, un lot de souliers etc. En outre le détachement envoyé aux salines de Goose Creek en a rapporté 209 barils de sel.

FORCES DE L'ENNEMI DANS LE KENTUCKY.— Nous lisons dans le *Memphis Appeal* de mardi:

Des passagers arrivés hier de Bowling Green annoncent qu'on y a reçu la nouvelle que l'ennemi avait reçu des renforts considérables à Louisville et à d'autres points le long des chemins de fer. Les forces fédérales entre Elizabethtown et la rivière Ohio sont estimées à 20,000 hommes. Nous ne pouvons dire si cette nouvelle est digne de foi.

LE PROFESSEUR ALEXANDRE DIMITRY.—Le professeur Alexandre Dimitry, ex-ministre des Etats-Unis au Nicaragua qui s'est échappé dernièrement de Washington et a pu gagner Richmond, vient d'être nommé à un emploi de $1,200 dans le bureau des contrats. Nous croyons qu'un homme dont les connaissances et les capacités sont si connues pouvait être employé plus utilement pour la Confédération et dans un poste plus convenable à son caractère et à son talent.

CALIFORNIE.—A l'élection pour gouverneur qui a eu lieu récemment dans cet Etat, le scrutin a donné le résultat suivant:

Stamford, républicain noir,	54,027
McConnel, démocrate pour la paix,	31,216
Conners, démocrate pour la guerre	28,963
Total,	114,206

Ainsi, sur 114,000 votes, la Californie en a donné 31,000 en faveur de la paix, et 83,000 pour la politique de coërcition.

Un journal de New York rapporte que deux régiments des Etats-Unis ont fait feu l'un sur l'autre par erreur. Il y a eu dix tués et seize blessés.

Le *Times* craint que le général Sidney Johnston ne triomphe dans le Kentucky, et qu'il ne vienne établir ses quartiers d'hiver à Louisville ou à Cincinnati. Il se plaint que le recrutement au Nord soit devenu impossible.

Le prince Napoléon s'est embarqué à New-York sur un yacht pour retourner en France.

ETAT DE MMES DAVIS ET JOHNSTON.—Nous avons relaté l'accident arrivé à la femme du président dont la voiture a été renversée. Mme Davis en a été quitte pour la frayeur et quelques contusions. La femme du général Joseph Johnston qui était avec elle a eu le poignet cassé, mais la fracture a été réduite et son état s'améliore rapidement.

NOUVELLES DU POTOMAC.—Une dépêche de Washington, du 30 septembre, porte que le goëlette Allen, de New-York, est arrivée à Alexandrie avec une cargaison de foin. On a tiré sur elle douze coups de canon de la batterie d'Occoquan. Deux bombes sont entrées dans le chargement du pont et une autre a frappé la cabine, mais sans faire explosion. On croit que ces bombes ont été lancées avec le canon rayé de 32, capturé à Bull Run.

Le steamer Albany, parti hier matin de l'arsenal, a jeté l'ancre à la hauteur de Indian Head, de ce côté d'Occoquan Creek, et il n'ose pas franchir le feu des batteries rebelles.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

(DEPECHES DE NUIT.)

Accident sur un chemin de fer.

Au gouverneur T. O. Moore.

Lynchburg, 9 oct.—Le train de fret, qui transportait des habillements pour le 1er et le 9e régiments des Volontaires Louisianais, et autres objets à l'adresse et aux soins de M. Price, a déraillé sur un pont, à environ 100 milles d'ici. Tout est tombé à l'eau. W. S. PIKE.

Brillante attaque sur l'île Santa-Rosa.

Destruction complète du camp par le feu.

IMMENSE QUANTITÉ DE PROPRIÉTÉS DETRUITES.

Nombre de pièces enclouées.

Perte des Confédérés, 40 tués et blessés.

IMMENSE PERTE DE L'ENNEMI.

Liste des forces engagées.

Un major fédéral et plusieurs hommes faits prisonniers.

Douze confédérés, portant un drapeau parlementaire, faits prisonniers par l'ennemi.

Mobile, 9 octobre—Mille hommes de troupes confédérées, sous le commandement du général Anderson, de la Floride, ont traversé la baie hier soir, et ont débarqué à l'île Santa Rosa (près de l'entrée de Pensacola) à 2 heures du matin; ils ont assailli le camp du régiment de Zouaves de Billy Wilson, de New York, et ont brûlé et détruit toutes les bâtisses et fortifications du camp, à l'exception de l'hôpital.

Une grande quantité de rations, d'équipements, d'approvisionnements et de munitions de guerre, qui se trouvaient dans les bâtisses, ont été totalement détruites par le feu.

Les Confédérés ont encloué plusieurs pièces et détruit complètement le camp.

Notre perte a été de quarante hommes tués et blessés. Celle de l'ennemi a été très grande.

Le capitaine Bradford, de la Floride, et le lieutenant Nelms, de la Géorgie, sont au nombre des tués. Walter Bugler, des Continentals de la Mobile, a été mortellement blessé. John Burge a perdu la vie. Le général Anderson a été blessé au bras, et le lieutenant Galvin Sayre blessé à la hanche.

La liste des tués et blessés de notre côté, est très imparfaite, attendu que l'on n'a pu obtenir encore tous les renseignements.

Les forces qui ont pris part à ce coup de main, se composaient de trois compagnies du 5me régiment de la Géorgie, de quarante hommes des Continentals de Mobile, de trois compagnies de troupes régulières, un détachement de Mississipiens, un de la Géorgie, sous les ordres des lieutenants Hallonquist et Nelms, deux cents Alabamiens, et un détachement d'officiers et de soldats de marine de la Floride, sous le commandement du capitaine Brent, de la marine confédérée.

Le major Vogdes, de l'armée des Etats Unis, (Zouaves de Billy Wilson) se trouve parmi les nombreux prisonniers que nous avons faits.

Le lieutenant Slaughter, des Continentals de Mobile, portant un drapeau parlementaire, a été pris par nos déloyaux et outragés ennemis, ainsi que les douze hommes qui l'accompagnaient. Ils ont été conduits au fort Pickens.

(Ces nouvelles nous ont été complaisamment envoyées par nos confrères de l'ADVERTISER & REGISTER de Mobile.)—ED.

Bruits sur la retraite de Rosencranz.

Rappel de Fremont démenti.

Promotions dans notre armée, &c.

Richmond, 9 octobre—On rapporte que le général lincolniste Rosencranz a battu en retraite, et que le général Lee, bien que le poursuivant à une distance de quinze milles, n'a pu trouver trace de son passage.

Le Sun de Baltimore, du 5 courant, contient une dépêche de Seward niant que le général Fremont ait été ou rappelé ou traduit devant une cour martiale.

Le général Wool est arrivé à Washington.

Cent nègres envoyés par McClellan à la forteresse Monroe afin d'être transportés aux Tortugas, ont été mis en liberté par le général Wool et ont repris le service.

Le révérend Scott, ci-devant de la Nouvelle-Orléans, a abandonné ses fonctions à San-Francisco, et se disposait à partir pour l'Europe par la voie du cap Horn.

Huger, commandant à Norfolk, et Magruder, ont été promus au grade de major général.

VIRGINIE OCCIDENTALE.—Le paragraphe suivant du *Richmond Dispatch* du 5 courant, indique qu'il n'y a pas eu de bataille entre Lee et Rosencrans comme le bruit en avait couru.

Nous avons des nouvelles récentes de l'Ouest par des passagers arrivés hier soir. Les affaires à la montagne Big Sewell (où est le camp de Lee), n'ont pas subi de changement important et il n'y a pas eu de bataille. Le général confédéré Lee a maintenant des forces suffisantes pour maintenir sa position, si l'ennemi l'attaque, mais on croit qu'il attendra de nouveaux renforts avant de commencer un mouvement.

Le *Richmond Examiner* du 4 publie ce qui suit:

Nous avons des nouvelles de la montagne Sewell jusqu'à samedi dernier (28 septembre). Nos forces occupaient les versants nord est, sud, et sud ouest de la montagne. Rosencrans était au sommet de la montagne. Ses troupes sont évaluées à 9,000 hommes, chiffre un peu plus fort que celui de nos troupes. Son camp était à un mille et demi de nos lignes.

Le général Loring avec sa division de l'ouest forte de 4,000 hommes avait opéré sa jonction avec Lee.

Les escarmouches continuaient tous les jours mais sans pertes sérieuses de notre côté. Il est tombé beaucoup de neige dans le camp le 27 septembre.

La victoire du général confédéré Jackson sur la rivière Greenbrier, a coûté cher à l'ennemi, dont les pertes en tués et blessés sont évaluées à mille hommes environ.

MISSOURI.—Le *St-Louis Democrat*, journal abolitioniste, publie des dépêches de Jefferson City du 28 et du 29 septembre, dont nous extrayons les passages qui suivent:

Plusieurs des officiers relâchés sur parole à Lexington sont arrivés ici hier soir. Ils n'avaient pas connaissance que jusqu'à jeudi, le général Missourien Price eût envoyé aucune partie de ses forces dans la direction de Jefferson, bien qu'il ait pu le faire à leur insçu. Le capitaine Foster, un des prisonniers, a été informé par le quartier-maître des .... que le nombre des rations distribuées était de 34,000 et le capitaine croit que, depuis, les renforts venus de l'intérieur ont dû porter l'armée de Price à 42,000 hommes. Il dit que de tous côtés les habitants accouraient se ranger sous les drapeaux de Price; mais il ne croit pas que la proclamation de Fremont ait eu pour effet d'accroître les forces des rebelles. Il n'a rien entendu dire de précis sur le compte de McCulloch. Les rebelles prétendent qu'il a de dix à quinze mille hommes. Les officiers fédéraux croient qu'il marche sur Jefferson.

Le capitaine Foster évalue les pertes des fédéraux à Lexington à 45 tués et 400 blessés, il dit avoir entendu deux colonels missouriens estimer leurs pertes à 600. Il ne reste à Lexington que le colonel Mulligan qui n'est pas blessé comme on l'avait dit; il partira dès qu'il aura réglé quelques affaires.

Le général Frémont est venu camper à un demi mille de Jefferson le 30 septembre au matin. Le général McKinstry et l'état major sont arrivés, le général Pope est toujours ici; les généraux Siegel et Davis sont à Georgetown où ils dirigent les opérations.

Au dire des officiers fédéraux, les confédérés ont autant de munitions qu'ils en désirent, elles sont enfouies dans différentes parties du pays. Après la reddition du camp de Lexington, ils ont déterré 20,000 bombes chargées qui avaient été enfouies, il y a quelques mois au dedans des retranchements dans le terrain même que venaient d'occuper les fédéraux. Les rebelles avaient été renseignés sur les forces de Mulligan par une dame de Lexington qui avait visité le camp déguisée en mulâtresse. Les missouriens n'ont pas d'uniformes, leurs officiers portent un morceau de flanelle rouge sur l'épaule. Sauf la division Harris, leurs troupes n'observent aucune discipline.

La Gorge, les Poumons et le Cœur.

LE Dr A. FOLLIN, ancien associé résident du Dr Robert Hunter, annonce aux personnes affectées des maux de gorge, d'affections pulmonaires et du cœur, au traitement desquelles il s'est exclusivement livré, qu'il est chez lui, rue du Canal, No 156, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Les habitants de la campagne désirant suivre son traitement par l'inhalation peuvent le consulter par lettre s'il leur est pas possible de venir en ville.

Consultations en français, en anglais et en espagnol.

31 sept—15f

[illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

SERVICE D'HIVER.

Prix pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents seulement.

DEPART DES CHARS.

DE LA VILLE—6½ heures A. M., char à cheval. ... char à vapeur.

... P. M. ...

DU LAC—6 heures A. M., char à vapeur.

... P. M. ...

Le convoi à vapeur, sur notice suffisante, s'arrêtera à la station du Gentilly ... 10 cents pour aller et revenir pour ... Les personnes qui désireraient se faire déposer à la Station devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

7 oct— G. PARMELY, surintendant.

J. R. Jaffray & Co,

7, ... COURT, Londres (Angleterre).

Agent:

M. J. V. DURAND, 5 Carondelet, au premier Nouvelle-Orléans.

Acide muriatique.

QUELQUES carboys de cet acide, nouvellement reçus et à vendre par F. F. DUCONGE, 29, rue de Chartres. 5 oct—3f

FARINES—30 caisses en jus, à vendre par ... S. D. GRATIAA & Co, ... rue Douane. 29 sept

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de ville.—Le Conseil de ville a siégé hier après-midi, à 2 heures.

Aldermen.—Le maire a transmis un message dans lequel il félicite le Conseil de l'état sanitaire de la Nile-Orléans durant tout l'été, de l'achèvement des chemins de fer, du résultat heureux du pavage en pierres carrées et de l'état prospère des écoles publiques.—M. Monroe croit que la situation financière de la ville est aussi satisfaisante que l'année dernière et approuve sous tous les rapports l'émission de petits billets. Il fait l'éloge de la générosité des dames de la Nile-Orléans et parle avec satisfaction des volontaires partis d'ici.—Le Maire s'étend longuement sur l'esprit d'entreprise des citoyens qui consiste de manufacturer parmi nous les articles que nous recevions auparavant du Nord. Il constate avec bonheur, en terminant, la sûreté et les bienfaits du Free Market.—Le Board a ordonné l'impression de deux cents cinquante exemplaires du Message.

—Le trésorier a annoncé que le nombre de petits billets émis jusqu'aujourd'hui représentait une somme de $23,24.

M. Case a présenté un amendement à l'ordonnance du pain, lequel exige que les boulangers fassent deux espèces de pains et les marquent 1 et 2.—Soumis au comité des rues et débarcadères.

Le comité de finances a recommandé que la ville achète de la succession McDonogh, à raison de 50 cents à la piastre, pour $35,000 des bons émis en faveur du chemin de fer Pontchartrain et échéant le 1er janvier 1862—Adopté.

La résolution par laquelle les Assistants autorisent le trésorier assistant et le contrôleur assistant à signer les petits billets de la ville a été adoptée.

A ldermen Assistants—Le Board a encloué que le message du Maire fût inséré sur le livre des délibérations.

La résolution des Aldermen établissant une batterie de grosse artillerie, sur la levée, en face de la rue de l'Esplanade, a été adoptée. La batterie servira à exercer les citoyens et ne devra par cela être placée de ... piastres.

Une lettre dans laquelle les boulangers se plaignent de l'ordonnance du pain a été déposée sur le bureau sujette à l'appel.

La résolution des Aldermen ordonnant l'achat de trente-huit bons de la ville du "McDonogh School Fund" a été adoptée.

Une résolution autorisant le trésorier assistant et le contrôleur assistant à signer les billets de la ville a été adoptée.

Il a été alloué au shérif vingt-cinq cents pour chaque prisonnier, au lieu de trente-sept cents et demi, à partir du premier lundi de novembre. L'amendement a été proposé par M. Dupré.

Première Cour.—Peter McIntyre, accusé d'avoir assailli Miss Smith a été acquitté.

Le ministère public n'a pas trouvé lieu à poursuivre Oscar Wilson, h. c. l., et Buck Harris, h. c. l., accusés d'habiter l'Etat contrairement aux lois. Ils sont partis comme domestiques d'officiers.

J. S. Green et Jas. Barry se sont reconnus coupables d'assaut et batterie.

L'avocat de district a fait enregistrer un nolle pros. en faveur de Jas. Walsh, accusé de voies de fait.

Satterley et Weatherby dont nous avons mentionné hier l'arrestation, sont encore en prison et n'ont de communication avec personne. On dit que le Gouverneur a de fortes preuves contre eux.

Weatherby tenait jadis l'hôtel à Cincinnati où il a été propriétaire du Gibson House, du Woodruff House et du United States Hotel. Il faillit en 1859 et, depuis trois ans, vend ici des inventions patentées parmi lesquelles on se souvient des becs de gaz. Il a fait cet été le métier de contrebandier.

Hier matin, à onze heures, l'officier Izard a arrêté un autre individu qu'on soupçonne de complicité.

Paragraphes.—Hier matin, entre une et deux heures, M. James Watson, en se rendant chez lui a été attaqué, dans la rue St-Charles, près Jackson, par un homme qui a voulu le *garrotter*, mais a heureusement échoué dans sa tentative grâce à la force et au sang-froid de M. Watson.

—Le Maire a condamné à dix mois de détention au workhouse, un nommé Smith qui avait enjambé des sentiments abolitionistes.

—M. Morel, sergent de police du Troisième District, a arrêté Henry Lorenz comme étant celui qui a essayé d'assassiner Henry Myer, lundi soir. L'inculpé est le gendre de Myer et il y a depuis longtemps une querelle de famille entr'eux. Myer l'a reconnu. On craint que sa blessure ne soit mortelle.

Recorder Gastinel—John Cronan, domicilié dans la rue Claiborne, entre Conti et St-Louis, a fourni un cautionnement de trois cents piastres, en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir battu et failli étrangler sa femme.

Daniel Sullivan se plaint d'avoir été assailli par Charles L. Knabe.

Vincent Espanicho dit que Margaret Morse, alias Mary Ann Murphy, l'a insulté.

François Despot a été condamné à quinze piastres d'amende pour s'être mis sous le quai afin d'importuner ceux qui passaient dessus.

NOUVELLES DU VOYAGEUR ED. VOGEL.—On s'est beaucoup occupé du sort du voyageur allemand en Afrique, Edouard Vogel; bien des fois on a annoncé, puis mis en doute sa mort, or, les *Geographische mittheilungen* de Petermann nous apprennent qu'à mesure que le moment d'avoir des nouvelles certaines de son sort se rapproche (puisqu'une expédition est envoyée de ce côté), le bruit qu'il vit encore prend de la consistance. Ainsi, le docteur R. Hartmann, revenu récemment des contrées du Nil, vient d'écrire à M. le directeur Vogel, père de l'infortuné voyageur: "Lorsqu'au mois de juin 1860, accompagné de mon ami le baron de Barnim, qui depuis a été malheureusement enlevé par une fièvre cérébrale (moi-même étant resté treize mois atteint du même mal), je rencontrai à Roseres, sur le haut fleuve Bleu, le chasseur d'éléphants Th. Evangelisti, de Lucques, ce dernier me raconta qu'un fellah du Bournou, allant en pèlerinage à la Mecque, lui avait fait part d'une nouvelle importante; c'est que votre fils, le voyageur si regretté de nous tous, Edouard Vogel, était retenu prisonnier à Wara (dans le Wadaï); que le sultan de l'endroit l'employait comme conseiller, mais qu'on le surveillait si attentivement qu'il ne pouvait s'échapper. M. Evangelisti avait recueilli ce renseignement onze mois avant notre entrevue. Quant à celui qui avait donné la nouvelle, un certain Tagruri, il l'avait, disait-il, apprise dans le sud du Wadaï, n'ayant pas lui-même touché Wara dans son pèlerinage.

"La nouvelle, quelque incertaine qu'elle soit, enflamma d'une nouvelle ardeur l'expédition du docteur Heuglin, qui est maintenant en route. Dieu bénisse ses efforts! Le pacha d'Egypte, on septembre dernier, a envoyé au Darfour une ambassade qui doit, en même temps, se procurer des renseignements sur le sort de votre fils, et cette ambassade aura sans doute des résultats favorables, le sultan de Darfour et celui du Wadaï étant en bonnes relations d'amitié, et le premier pacha désireux de complaire à son puissant voisin, le pacha d'Egypte. Le but principal de l'expédition est de demander l'extradition du jeune fils du médecin français Cuny, assassiné dans ces régions, lequel jeune homme, neveu de l'ingénieur Linant Bey, attaché au service du pacha, est retenu prisonnier à Kobbeh, capitale du Darfour.

"Vous voyez, par l'exemple du jeune Cuny, que les internements de France dans les Etats barbares de l'Afrique centrale, ne sont pas rares, et qu'il reste encore une lueur d'espoir relativement au sort du courageux Edouard Vogel."

Moniteur.

NAVIGATION A VAPEUR.—Nous lisons dans le *Mechanic's Magazine* du 8 mars: Une expérience d'un caractère vraiment intéressant a été tentée dans les docks du canal Grand-Surrey à Rotherhithe. M. James Carter, qui a déjà fait preuve de beaucoup de talent dans diverses applications de la mécanique, travaille depuis plusieurs années à résoudre le problème de la propulsion par la pression atmosphérique, ou mieux par la pression de l'air convenablement injecté, de tous les bateaux qui naviguent sur les canaux ou sur les rivières. Il décharge ou fait sortir l'air respiré et l'air refoulé par une pompe sous les flancs de la barque, de sorte qu'ils agissent de haut en bas sur l'eau, de bas en haut sur les parois inclinées de la barque, qu'il fait un peu plus pliées, afin qu'elles opposent à l'action de l'air une résistance plus grande. Un vieux et lourd bateau, de la capacité des fly-boats, portait un générateur, une machine à vapeur et une pompe à air associés ensemble à la hâte, et mal adaptés l'un à l'autre; la machine à vapeur était tout au plus de la force de deux chevaux; et cependant la traction ou propulsion exercée par l'action de l'air injecté était assez puissante pour que le lourd bateau pût remorquer une gabarre fortement chargée. Un avantage évident et palpable de ce nouveau mode de propulsion est, dit le journal anglais, que le principal agent du mouvement n'a plus besoin de frais incessants d'entretien, comme les roues à aubes ou les hélices; il n'y a en outre ni choc, ni frottement d'aucune sorte entre les parties immédiatement en contact, et dont l'action mutuelle doit faire avancer le navire.

TANNAGE.—La peau est un tissu organique formé de trois couches; la couche intérieure ou derme peut se combiner à l'acide tannique. Le tannage peut s'opérer comme suit:

On enlève d'abord les poils et l'épiderme avec un couteau; à cet effet on dilate les pores de la peau en les soumettant à un commencement de putréfaction ou bien à l'action de la chaux. Les poils étant enlevés on la soumet à l'eau pour la gonfler.

Alors on la fait passer dans une dissolution de tan. Au bout de quelques jours on la fait passer dans des dissolutions de plus en plus concentrées jusqu'à ce qu'elle soit transformée en cuir.—On l'introduit alors dans les fosses avec du tan qui continue d'agir. — On la laisse dans cet état jusqu'à ce qu'elle ait subi la transformation voulue. Le temps nécessaire varie avec l'épaisseur. Pour les usages on doit imprégner le cuir de matières grasses pour fermer les pores.

Voilà en quelques mots le tannage tel qu'on l'opère maintenant. La peau ayant été soumise à un commencement de putréfaction pour arracher les poils, ne peut être d'un long usage.—Si au lieu de soumettre la peau à cette opération nous la placions dans du sulfure calcique, il est évident que les peaux seraient plus propres à résister aux usages journaliers. En effet, le sulfure calcique a la propriété de dissoudre les poils sans attaquer la peau. Il est facile de comprendre qu'une peau qui aura été traitée de cette manière sera de meilleure qualité et qu'elle pourra servir d'une manière plus convenable aux usages auxquels elle est destinée.

PAPIER DE MAÏS, par M. Moritz Diamant.—La culture du maïs est l'une de celles que l'Algérie devra, tôt ou tard, voir se développer sur une échelle raisonnable. Cette plante sarclée aidera sérieusement à l'établissement de bons assolements. Ses propriétés alimentaires lui assignent, seules, un rang important dans l'économie d'un pays. Si l'on songe, en outre, que ses feuilles peuvent servir à combler le vide qui se manifeste d'une façon si sensible dans l'approvisionnement en matières premières des manufactures de papier, on peut affirmer, sans crainte, que cette plante doit jouer un rôle remarquable dans l'industrie.

Un juif autrichien vient de trouver le moyen de priver de silice et des matières gommo-résineuses incrustantes, les feuilles de cette graminée; et déjà, en Autriche et en Suisse, fonctionnent avec le plus grand succès, deux papeteries qui n'emploient que la pâte qu'elles fournissent. Voici le résumé de l'appréciation du *Breslauer Gewerbeblatt*, suivi des considérations de M. Naudin, qui les a consignées dans la *Revue horticole de Paris*, du 1er février 1861.

"1o. Il est non seulement possible de produire avec la feuille de maïs toutes les espèces de papiers fabriquées jusqu'à ce jour, mais il arrive, en outre, que, sous plusieurs rapports, ce papier est supérieur à celui qu'on fait avec des chiffons.

"2o. Il ne faut que très peu de colle pour le rendre propre à recevoir l'écriture, ce qui provient de ce que la feuille de maïs contient déjà un ingrédient naturel qui en tient lieu, et qu'on peut, du reste, éliminer facilement si on le désire.

"3o Le blanchissement de ce papier se fait presque instantanément, au moyen d'un procédé des plus simples et des plus efficaces. Il n'est, d'ailleurs, que faiblement coloré, et si on ne veut en faire que du papier d'emballage, le blanchiment n'est nullement nécessaire.

"4o Le papier de maïs est plus fort, plus tenace que le meilleur papier de chiffon; il n'a rien surtout qui rappelle la fragilité des papiers dans la confection desquels entre la paille ordinaire, fragilité qui est due, principalement, à l'abondance de la silice dans cette matière.

"5o Dans le procédé inventé par M. Moritz-Diamant, aucune espèce de machine n'étant nécessaire pour convertir la fibre du maïs en pâte à papier, et cette conversion se faisant par tous autres moyens que ceux employés pour le chiffon, il en résulte une grande simplification dans l'outillage et par suite, une réduction notable dans la main d'œuvre et les frais de fabrication."

M. Naudin pense qu'il est préférable de n'employer que les feuilles qui enveloppent l'épi. Elles contiennent plus de fibres, moins de matière verte et de gomme que les feuilles de la tige. Il propose d'essayer aussi les vieilles feuilles ayant servi depuis longtemps à la confection des paillasses; il les suppose plus faciles à réduire en pâte à papier.

FEUILLETON.

LA FILLE DE SATAN.

V

L'ENLEVEMENT.—(suite)

Les deux gardes conduisaient silencieusement les montures, leur faisant poser le pied sur les places bandes de marguerites, de violettes, qui amollissaient leurs mouvements, et accompagnaient leur marche de quelques airs nouveaux, qu'ils sifflaient à voix basse par respect et convenance.

Les chevaux, charmés de la légèreté de leur fardeau et de l'agrément du voyage, ne voulaient cheminer que de l'allure la plus lente.

Claire se remettait un peu de ses violentes émotions en se sentant mollement bercée par l'air pur, qui tient, dans sa coupe balsamique, le meilleur spécifique pour la fièvre de l'âme.

Pendant cela, Georges la regardait; et il reposait avec douceur ses yeux sur cette grâce craintive, cette délicatesse de femme timide, qu'il faut le pas le plus doux de la monture et le chemin le plus facile pour ne pas effrayer, sur toute cette faiblesse gracieuse, qui fait sourire les hommes de pitié et pourtant les enchante.

Il se sentait heureux, et ne saurait si c'était d'avoir sauvé cette jeune Claire, ou la satisfaction qu'il aurait en montrant à madame de Chantal qu'il avait si bien obéi à ses ordres, et qu'au lieu d'une inconnue, c'était un charmante amie qu'il lui ramenait.

La petite cavalcade franchissait ainsi pas à pas la flottante vapeur d'opale que l'approche de la nuit répandait déjà sur les landes.

Mais, quelque lentement que l'on chemine, on arrive; et M. de Rosny, avec ses deux captives délivrées, mit bientôt pied à terre sur le chemin, aux abords de la chapelle.

Comme il le pensait, madame de Chantal avait voulu attendre son retour. La maison du magicien, qui, par ordre de la police, devait se fermer avant la nuit, était déjà hermétiquement close de toutes parts. Les deux dames et le grand aumônier tenaient leur camp sur la route, près de leur voiture qui attendait.

Mais l'étonnement de la baronne ne fut pas aussi grand que Georges devait le croire. Déjà l'heure, le lieu, ces parages où elle avait pu naguère se convaincre que le mauvais génie de Claire d'Entragues l'attirait, tout lui avait fait soupçonner quelle pouvait être l'héroïne de l'aventure qui se produisait.

Pour Claire, le peu d'assurance qu'elle avait conservée devant M. de Rosny ne pouvait se soutenir en présence de madame de Chantal. Elle tremblait d'essayer les questions de sa respectable amie, et, plus encore, de tout ce que celle-ci pourrait préjuger sans l'interroger.

Elle eut recours à une voie de salut toujours ouverte pour les femmes, à ces défaillances où, lorsqu'elles ne veulent rien dire, elles semblent trop souffrantes pour parler.

En descendant de cheval, la jeune fille, réellement fort tremblante et par conséquent fort pâle, fit quelques pas vers madame de Chantal, puis serrant ses deux mains sur son cœur, pour montrer que ses cruels battements l'avaient brisée et qu'elle se mourait, elle fléchit, et se laissa tomber sur les degrés de la chapelle.

Tout le monde s'empressa autour de la noble demoiselle. Madame de Chantal, bonne et naïve comme une sainte, était près de pousser de sérieuses inquiétudes sur Claire.

Heureusement on était à quelques minutes du chemin du couvent de la Visitation, et cette idée vint à tout le monde à la fois:

—Rendons-nous vite chez les bonnes sœurs.

—Elles ont d'excellente eau de fleur d'orange.

—Et une hospitalité parfaite.

VI.

LA VISITATION.

Quelques instants après, carosse, chevaux et cavaliers, maîtres, gardes et valets, s'arrêtaient à la porte de la Visitation.

Au moment d'entrer, on vit monseigneur François de Sales, qui, ne trouvant pas madame de Chantal à son hôtel de la rue des Petits-Augustins, avait pensé qu'elle s'était arrêtée en chemin près de ses chères visitandines, et venait la rejoindre là.

On sonna à une petite porte ferrée, pratiquée dans le portail que surmontait la croix. La tourière ouvrit le guichet et regarda, elle répéta à l'intérieur le coup de sonnette d'une manière qui annonçait *la mère de Chantal*, puis, elle ouvrit le porte à deux battants, et tout le monde entra. Importante et considérable visite pour l'humble communauté.

Les deux prélats et les dames, en montant dans le vestibule, y trouvèrent tout le couvent, qui, averti de l'arrivée de la digne fondatrice, était venu se ranger en ligne pour l'y recevoir.

C'était une zone charmante de robes blanches (1) flottantes, de voiles blancs, de figures fraîches et souriantes. Aperçues ainsi, aux vagues et douces heures du soir, ces jeunes sœurs, qui gagnaient par l'ensemble comme toutes les jolies choses réunies, avec ces physionomies bienheureuses, avec ces vêtements de couleurs célestes, semblaient moitié femmes, moitié anges.

La prieure fit traverser à ses nobles hôtes le parloir qui s'ouvrait à gauche du vestibule, pour les conduire dans la salle du chapitre, où ne pénétraient que les élus.

Madame de Chantal, restée un peu en arrière, retint Claire par la main, tandis que les autres personnes étaient introduites dans l'intérieur.

La jeune fille, depuis quelques minutes, semblait avoir oublié son rôle de mourante, et était descendue très lestement de voiture. Madame de Chantal, dans l'intention, un peu impérieusement exprimée, de lui faire prendre l'air, l'amena à une fenêtre du parloir et l'y retint penchée.

La baronne dit seulement, mais d'un ton qui signifiait bien des choses:

—Ah! Claire! Claire!

—Madame...... ce n'est pas ma faute......balbutia la jeune fille.

—Pas votre faute!...... reprit la baronne. Vous avez assurément voulu faire une neuvaine tout exprès pour venir à Notre-Dame-des-Champs?

—Peut-être bien, madame, dit Claire, toujours prête à confesser ses fautes.

—Vous y veniez le soir, seule avec une jeune suivante, afin que personne ne pût vous préserver?

—Je pense que c'était cela.

—Et vous saviez bien qu'il y avait grand danger que votre royal amant profitât de l'occasion favorable de vous faire enlever?

—J'en étais sûre.

—Vous voyez, Claire!

—Mais, madame, ce n'est pas ma faute, reprit la jeune fille avec des larmes sincères dans la voix, si dans la cour brillante de ma sœur, près de cette belle Henriette, qui semble tröner sur la France par ses charmes, son éclat, son esprit sans égal, plus encore que par son titre de favorite, le roi a remarqué une pauvre petite pensionnaire, qu'eût pu cacher tout entière le pan d'un de ces manteaux de cour.

—S'il a eu ce tort, il ne fallait pas le partager, dit madame de Chantal d'un accent triste et irrité.

—Suis-je la cause de toutes les folies qu'il fait pour moi?

—On peut toujours, avec de la raison, s'opposer aux folies des autres.

—Quand on voit tourner la tête d'une Majesté, celle d'une jeune fille peut bien être ébranlée.

—Une majesté de cinquante ans ne devrait inspirer que le respect.

—Madame, le roi n'a pas donné à choisir.

—C'est cela... Et si la Providence ne m'eût pas amenée là, si vous n'eussiez pas été arrachée de cette voiture, demain la France eût vu cette nouveauté merveilleuse des deux sœurs proclamées maîtresses en titre du roi.

—Hélas! qu'y pouvais-je?

—Je ne parle pas de la reine...... de la pauvre Marie de Médicis...... elle ne compte pas dans les amours du roi. Grâce à vous toutes, beautés séduisantes et faciles, la France ne voit briller sur la scène que les objets de galanterie de son maître; la souveraine reste dans l'ombre.

—Je ne règle pas les lois et les mœurs.

—Mais si le père de ces deux favorites eût retrouvé quelque dignité à son deuxième affront, c'était la guerre, le bouleversement de la nation entière!

—Mon Dieu, je ne gouverne pas la nation, moi.

—On ne vous demande pas de la gouverner, mademoiselle Claire, mais de la troubler pas pour le plaisir de faire un roman et de courir les aventures.

—Ah! madame, vous m'en avez bien empêchée.

—Dieu merci!

—Et quel affreux moment j'ai passé!.... ces combats, ces chevaux cabrés au bord du précipice!....

(1) Les sœurs de la Visitation dans l'origine portaient la robe bleue et n'étaient pas cloîtrées, ce qui eût été incompatible avec leur institution, qui avait pour premier devoir les *visites* chez les pauvres. Un couvent de cet ordre subsiste encore dans la rue de Vaugirard, mais la règle primitive y a subi beaucoup de changements. On y voit encore les portraits de madame de Chantal et de François de Sales.

—Ce n'était pas trop....

—Tout l'effroi de cette ... délivrance ...

—Mademoiselle, si vous vous étiez pas fait enlever, il n'y aurait pas besoin de vous délivrer... Je ne vous pardonne...

La baronne fit un ... pour s'éloigner. Mais Claire lui jeta ses deux bras au cou, l'enveloppant de ses ... les plus caressants:

—Oh! ne me plaignez ... si vous voulez, dit-elle, mais aimez moi toujours!

Madame de Chantal ... encore de bonté que de sagesse ...

Elles entrèrent dans ... de réception.

Les religieuses ... mettaient tout en mouvement dans la ... pour offrir aux collations à leurs nobles hôtes. Le jour, qui baissait au dehors, était tout ... éteint à l'intérieur; on voyait de petites ... courir comme des feux follets par tout ... ; on entendait un empressement de ... tradusian un franc rapide et ...

L'évêque de Genève ... de Rosny et Chantal... ; déjà ... souvent, goûtaient en paix profonde et ... sur les sièges de paille.

L'annonier ... planté sur deux grand jons au milieu de ... tournait la tête de tous côtés à chaque ... qui allait et venait, contemplait ces ... figures blanches et bleues, qui semblaient ... des cieux coloriés, et ne se lassait ... de répéter:

—Les jolies nonnettes! ... sur mon âme, les jolies nonnettes!

Puis se tournant ... prieure:

—Ma chère sœur ... ordre. Il faut nouveau, je ... ex-...

—Monseigneur, ... ex-plique. La *Visite* ... jour où la sainte V... Elisabeth, sa cousine ... sa visiter dans ... les souffrants pour ... nous en ... la grâce.

—Je ... prélat, vous me donnez ... qui vous ... votre sainte fondatrice.

—Elle vous a donné un bien joli costume.

—Mais daignez donc vous asseoir, monseigneur, dit la prieure empressée près d'une Eminence.

Elle attira un grand fauteuil, dans lequel le révérend goutteux se laissa tomber en regardant encore les va-et-vient de la salle, et répétant:

—Dieu! les jolies nonnettes!

—Vous voyez partout ici des bienfaits de madame de Chantal, dit la prieure d'un accent pénétré.

(*A continuer*) CLEMENCE ROBERT.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 9 octobre.

COTON—Les transactions d'aujourd'hui comprennent 36 balles. Reçu, une balle.

TABAC—Il n'a pas été annoncé de vente. Reçu, 20 boucauts.

SUCRE—Faible approvisionnement et très faible demande. Aucune vente.

MELASSE—12 barils mélasse nouvelle de bonne qualité, à 19c le gallon. Le marché baisse.

FARINE—30 barils de super fine, à $6 50 le baril—ce qui est le prix le plus élevé.

MAIS—463 sacs de blanc à 17c le boisseau.

AVOINE—100 sacs, à 38c le boisseau.

SON—500 sacs à $2 15 et 30 sacs de ... à $2 les 100 livres.

BACON—Les plats côtés se détaillent à 18c, les côtes à 20, les jambons bacon à 22 et les jambons parés sucrés à 23c la livre.

PORC—Le mess se détaille à $45 le baril.

GRAISSE—La prime en tierçons et en barillets se détaille à 27 ½c la livre.

WHISKY—Le rectifié se détaille à 85c le gallon.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 9 octobre 1861.

Reçu: 147 moutons, 21 vaches et 217 veaux. Vendus: 265 bœufs du Texas, 12 porcs et 150 veaux. A vendre: 200 bœufs du Texas, 349 porcs, 221 moutons et 340 veaux. Nous cotons:

Bœufs du Texas, par tête, les qualités	20 00	@	45 00
Vaches	...	@	...
... qualité	...	@	...
... inférieure	...	@	...
Porcs, 1re qualité	...	@	...
... les qualités	...	@	...
Moutons	...	@	...
Vaches laitières, par tête, 1re qualité	...	@	...

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Arrivés hier.

Steamboat Lizzie Simmons, Richardson, de Memphis. Era No 6, Koontz, Shreveport. Gen J A Quitman, Cannon, Memphis.

Reçu par le fleuve:

Par le steamboat Gen J A Quitman, de Memphis, 570 barils farine Taylor & Knapp—375 do do 310 sacs de Villarreal & Laughland—540 barils farine, 150 sacs, ... barils lard, 16 tierçs ... Kennedy & Co—30 barils ... barils farine Gilfoe Smedes & Co—27 do do, 600 sacs à ... Bostwick & Byington—75 barils farine Thompson & Co—47 do Pinceneiler & Co—46 do E W Smyth—100 Conney & Co—20 Stevens & Co—75 do Wood & Low—150 do M D Conger & Co—166 do do, 10 barils ... 7 barillets lard A B ... —18 barils lard, 14 ... Stannons & Co—46 barils farine, 400 sacs ... farine, 132 sacs ... O Smithers—111 barils farine ... Kirkpatrick & Co—20 barillets ... 12 barils ... Harrison & Co ... Hewitt, Norton & Co—24 bœufs ... Goerber & Co—1 balle coton Planters' Life Guard—4 ... bœufs, ... Battle, Noble & Co ... 36 do ... A Magness ... Wm ... M Richardson ... E W Webster ... 28 do ... J O Nixon ... & A D Grief & ... divers articles à ...

Par le steamboat Era No 6, de Shreveport, 100 balles coton ... 8 sacs ... de ... 1 ... & Co ... divers articles à ...

Décédée, hier à onze heures et demie du matin, à l'âge de 28 ans, Mme HENRI TRONCHET, née ARMANTINE BERTEI. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Broad et Lapeyrouse.

Décédé, à son domicile, paroisse St-Tammany, le 4 octobre 1861, M. J. B. ADAM, né à la Nouvelle Orléans le 2 février 1784.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St-Charles.

Mercredi soir, 10 octobre.

THE TOODLES, drame. M. Harry McCarthy remplira le rôle de Toodles—THE VOLUNTEER, chansonnette par M. McCarthy—Le spectacle se terminera par THE IRISH TUTOR, vaudeville.

CONFISERIE DE L'OPERA,

MAISON SPECIALE.

Seule manufacture de Patisserie et Bonbonnerie parisienne.

ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE

MESSIEURS JULES HIMBERT & F. NADEAU préviennent les Dames et les Messieurs qu'ils ont fait l'ouverture de leur magasin de confiserie le 30 septembre. Ils offriront à leur clientèle un choix de patisserie parisienne recherchée, telle que tourtes variées, gâteaux St-Honoré, Trois-Frères, Chateaubriand, Napolitains, Vénitiens, Brioches, Pithiviers, Diplomates, &c. M. Jules Himbert, si connu pour son aptitude, se chargera des Dîners, Soupers, Bals, Baptêmes, etc. Le tout sera servi d'après le genre des premières maisons de Paris.

Les prix des bonbons resteront toujours les mêmes que ceux de M. P. Maury: Bonbons fondants, 50 cts la livre; surfins assortis, 50 cts; chocolat à la crème, 60 c.

30 sep—10f

Nouvelle Société Lusitano de Bienfaisance de la Nile-Orléans.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à l'art IV, sect. 3, de la Constitution et des règlements de cette société, une élection pour un grand marshal, un collecteur et un médecin aura lieu dans le local de l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes, lundi prochain, 14 du courant.

Les scrutins seront ouverts à 4 heures et fermés à 8 heures du soir. Tous les membres ayant le droit de voter, sont requis de prendre part à cette élection.

Par ordre du Président,

ANTHONY SAMBOLA, secrétaire.

P.-S.—Le collecteur de la société se tiendra dans la salle dès 9 heures du matin et y restera jusqu'à la fin pour recevoir l'argent de ceux qui sont arriérés dans le paiement de leurs quotités et désirent voter à cette élection.

10 oct

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia de Nova-Orleans.

Noticia de Eleiçao.

Segundo manda o artigo IV verço 3o dos nossos regulamentos, a eleiçaõ de grande marshal, cobrador, e medico, terá lugar *segunda feira*, 14 do corrente mez, devendo principiar às 4 horas da tarde, e concluir-se às 8 horas da noite: Todos os membros que se encontrem em circunstancias de votar se requiraõ na sala da dita Sociedade ás horas indicadas para elegir as praças mencionadas.

Por ordem do Presidente.

ANTHONY SAMBOLA,

N. O. oct 10 1861. Secretario.

P. S.—O cobrador se encontrará na sala da Sociedade, neste mesmo dia, desde às 9 horas da manhaõ até concluir a dita eleiçaõ para cobrar aquelles estejaõ atrasados, e queiraõ votar em dita eleiçaõ. 10 oct

Bureau du Collecteur des taxes d'Etat

Bâtisse Pontalba, No 9, rue St Pierre.

J'AVERTIS toutes les personnes qui doivent leurs taxes d'Etat sur propriétés foncières, esclaves et capital, de venir les payer à mon bureau le 20 octobre 1861 au plus tard, ... cette époque.

J. HARNANDEZ,

10 oct—10 Collecteur des taxes d'Etat

DEMANDE DE PENSION.

UN monsieur seul, désirerait trouver une chambre à coucher bien garnie, avec les repas, s'il est possible, dans une famille privée où il trouverait une société agréable.

Adresser boîte No 2,662, post-office. 10 oct et 14

WHISKY—30 barils excellent whisky Bourbon, de plus de dix ans, à vendre par

PIAGGIO & VIOSCA Jr,

10 oct 60 et 62, Vieille Levée

FRUITS, PETITS POIS, &c—150 caisses fruits au jus; 100 do à l'eau-de-vie, 500 demi-caisses petits pois, 100 paniers huile, 200 caisses macaroni. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 10 oct 60 et 62, Vieille Levée

AMANDES, MALAGA, &c—50 sacs amandes, 100 barils ..., 100 caisses raisins Layer, 100 ½ do do do, 4 barils raisins de Corinthe, 10 de prunes sèches, 50 caisses de 12 paquets ... A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 10 oct 60 et 62, Vieille Levée

Maison dans la rue de l'Esplanade.

A LOUER.

Une maison en briques à trois étages, dans la rue de l'Esplanade, No 55 entre les rues de Chartres et Royale, contenant, dans la bâtisse principale, un salon, une salle à manger et quatre chambres à coucher, ... installé ... au gaz, water-works et cuve. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à EDWARD BARNETT, rue ... No 47, 8oct— ou rue de l'Esplanade No 50, au ...

Aux personnes désirant quitter la ville par le Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

CONFORMEMENT aux ... reçus de Son Excellence le Gouverneur, ... ne seront pas vendus de tickets à partir du ... à moins qu'on n'ait un passeport de ... l'Etat.

On peut se procurer ... passeports au bureau du Gouverneur, ... Les personnes qui demeurent sur la ligne du chemin ... et dont les affaires les obligent à voyager fréquemment, ... un passeport ... en s'adressant au ... Les officiers militaires accompagneront ... et toute personne sans passeport sera ... en ville.

T. S. WILLIAMS,

8oct—6f Surintendant général.

Porc salé.

CINQ CENTS barils de porc salé (mess pork) de choix, à vendre par KEEP & CAULFIELD,

8 oct—3f ...

Pantalons bleus de drap.

POUR officiers d'infanterie et cavalerie ... d'Etat-Major et cavalerie, ... tailleurs ... de la Nile-Orléans ... rue ... HAT ... 3 oct—3f

A VENDRE.

TABAC DU MASON COUNTY pour ... à vendre par GUNTHER, RODEWALD & Co, 8oct—6f ...

AVIS.

Bureau du Receveur, Rue du Camp, No ...—28 septembre.

TOUTES les personnes en relations d'affaires avec ... des étrangers non naturalisés, ... de communiquer ... les informations par écrit, autant que possible; de donner les noms des étrangers non naturalisés—leurs domiciles—la nature des propriétés—où elles sont situées et leur valeur supposée—des personnes sont en outre priées de faire elles-mêmes ... leur résidences ou leurs bureaux afin qu'on ... pour d'autres détails à mesure que les affaires seront appelées.

Il a été exprimé des craintes qu'il ne fût demandé péremptoirement le paiement des sommes dues aux étrangers non-naturalisés et qu'on ait recours à des mesures sommaires pour la confiscation de leurs propriétés au grand détriment de la communauté. C'est une erreur. Le Receveur ne désire point seulement des obstacles aux transactions commerciales mais il espère garantir, dans tous les cas, les droits du gouvernement sans porter le moindre préjudice aux intérêts et, autant que possible, aux procès. Qu'on montre donc une honorable loyauté en aidant le Receveur à établir ces droits—loyauté qui sera une réponse à une honnête intention de ne faire de tort à personne, aux facilités que les circonstances exigent, et qui seront fournies.

Jno M. HUGER,

Receveur des Etats Confédérés.

Pour l'information du public, je publie la deuxième clause de la loi.

2—Il est de plus décrété qu'il est et sera du devoir de tout citoyen des Etats Confédérés de donner promptement des renseignements, aux officiers chargés de l'exécution de cette loi, au sujet de terres, maisons, marchandises, dettes, crédits, etc, se trouvant dans les limites de cette Confédération et appartenant à un ennemi comme il est dit ci-dessus.

3—Il est de plus décrété qu'il soit du devoir de tout avocat, agent, associé ou autre personne ayant un contrôle des dites terres, maisons, marchandises, droits ou crédits dudit ennemi d'en prévenir aussitôt le receveur dont il est question plus loin, d'en rendre un compte et, autant que possible, de les placer entre les mains du dit receveur. Ledit avocat, agent, associé, etc, sera ... légalement ... pour les propriétés ainsi livrées. Et tout avocat, agent, associé, etc, négligeant de fournir les renseignements et de rendre compte, sera coupable d'un grave délit et, sur condamnation, paiera une amende de cinq mille piastres au plus et sera emprisonné pendant six mois au plus, laquelle amende et lequel emprisonnement seront déterminés par la Cour. Ledit avocat, agent, etc, pourra en outre être poursuivi par le ... payer le double des propriétés ... trouvaient sous son contrôle et ...

29 sept—20f

NOUVELLES COMPAGNIES.

VINGT ... pourront se procurer des étoffes pour uniformes, à des prix très raisonnables, dans la rue de Chartres No 63.

HOFFMAN & MARKS.

AVIS AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

LES membres du Bataillon qui ne sont pas munis de ... sont ... qu'ils en trouveront chez M. CHARLES LEVY, 71 rue Dauphine, entre Royale et Bourbon, à raison de 15 cents. 5 oct—6f

Nile-Orléans, 1er juillet 1861.

LA société existant entre A. L. Hyde et Wm M Goodrich, Henry Thomas Jr, A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH, est dissoute de ce jour par l'expiration du terme et le retrait de A. L. Hyde. Les associés continuent les affaires ... sous la raison de THOMAS GRISWOLD & CO. Chacun des associés pourra employer la signature de la Société pour en liquider les affaires.

HENRY THOMAS Jr,

A. B. GRISWOLD,

WM. M. GOODRICH.

MM. A. L. Abbott, Henry ... ont ... intérêt ...

Avis aux Contribuables du Deuxième District.—Taxes d'Etat.

AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District de la ville de Nouvelle Orléans que ... le rôle d'assessment de 1861 sont maintenant en mes mains et que ... dans la rue ... Ceux qui ... taxes ... et ... Royale et Chartres, ... de 9 heures du matin à 2 heures ... en ... pour ... 186 ... qui se feront ... District ... à ... paiement ...

LOUIS GASTINEL,

7 oct—20f Receveur du Deuxième District

AVIS.

NOUS prévenons notre clientèle, qu'à partir de ce jour, notre magasin sera fermé à 3 heures.

JUSTIN CASSEBOCK & Co,

7 oct—6f 98, Chartres.

A louer.

Une belle maison construite sur le dernier style, avec une salle de chaque côté, deux ... en bas ... à coucher ... salle à manger, ... et grandes dépendances dans la cour, ... domestiques ... l'argile ... &c. Rue Claiborne No 44, entre Aquette et St Antoine. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 7 sept

Pension Bourgeoise.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, au coin des rues Bourbon et Saint-Louis, une pension bourgeoise ... vue du ... les ... et ... parfaitement organisée ... tables ... meublées ...

7 oct—6f PAUL MOTZENBECKER

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—

75	balles de ...
25	caisses fruits au jus,
120	do vin blanc, Barsac et Sauterne,
100	do vin rouge, ... Château-Latour,
25	dames-jeannes, 1 gallon,
100	do 2 do,
5	do 3 do,
50	caisses absinthe,
50	do punch au rhum, ...
25	do tomates conservées,
50	do ... assorties, capres, olives,
75	paniers bouteilles à vin,

à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 3oct 27, rue St Louis.

Bons—Chemin de Fer des Opelousas.

AVIS est donné que l'intérêt sur les bons de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile Orléans aux Opelousas et à l'Ouest, échéant le 1er octobre sera payé, sur présentation des coupons, à la Banque de l'Etat de la Louisiane. BENJ. F. FLANDERS,

Sbsept—au 5oct Secrétaire.

Demande d'une Blanchisseuse.

ON demande une blanchisseuse bien recommandée. On préférerait une femme blanche. S'adresser No 325, rue de l'Esplanade, entre Galvez et Johnson. 3oct—

Avis aux fabricants de savon.

24 BOUCAUTS SODA ASH, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 3oct 71, Vieille Levée

AUX ACHETEURS.

LES soussignés prient les acheteurs de cet Etat entre, visitant cette ville, de venir examiner leur stock considérable et varié de MARCHANDISES D'HABITATION ET DE FANTAISIE, lequel sera vendu à très bas prix pour du comptant.

U. LAROUSSINI & Co,

5sept No 137, rue du Canal.

A LOUER.

LE grand Magasin encoignure Poydras et Baronne, occupé actuellement par les soussignés.

Pour les conditions, s'adresser

Chez U. LAROUSSINI & Co,

5sept No 137, rue du Canal.

INDUSTRIE DU PAYS.

L'ATTENTION des facteurs et des planteurs de la Confédération du Sud est appelée sur la *corde* qui se fait actuellement à la *machine* dans cette ville, du chanvre le plus pur.

Nous employons environ 200 ouvriers pour ce genre d'industrie du pays et sommes prêts à fournir de la CORDE D'EMBALLAGE, d'une excellente qualité, aux plus bas prix du marché. On peut voir des échantillons de l'article dans la rue Poydras, Nos 24 et 26.

S. M. KENNEDY & Co.

17sept—1m J. U. MUGER.

Marchandises à bon marché Payables en billets de la Confédération.

AYANT transporté le stock de marchandises sèches de la rue du Cirque (Rampart), No 125, à la rue Royale, encoignure St Philippe, No 228 et 230, je suis à même d'offrir un grand assortiment complet d'articles à bon marché, tels que CALICOTS, coton blanc (molleton), MANTAUX, MANTILLES et SHAWLS en cachemire et en drap, Couvertes et Sacs de voyage, Mérinos français et anglais, Popelines et Barèges, ainsi qu'un grand assortiment de Soieries et articles de ménage.

Aussi—Un envoi de TAPIS et de PAILLASSONS, aux prix extrêmement modérés.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure Royale et St Philippe.

Les personnes qui doivent à Julius Danziger sont priées de venir régler aussitôt que possible au magasin ci-dessus. 20sept—

AUX DAMES.

Vente pour cause de liquidation.

LE stock entier de cheveux, comprenant nattes et nattes, peignes, boucles, frisettes, bandeaux, &c., un bel assortiment de peignes riches en écaille et en ivoire, peignes perlés de fantaisie, épingles dorées, bracelets, ... de jais et de ... et ... de la dernière importation.

Les parfumeries, les peignes, les brosses, et tous les ... articles seront vendus sans égard au prix coûtant, pour cause de liquidation.

Egalement—Installations de magasin à vendre au magasin situé au-dessous de l'Hôtel St-Charles, rue de la Commune, une porte après l'entrée réservée aux Dames. 7 oct—12f

DEMANDE DE PLACE.

UN jeune homme de 17 ans, créole de cette ville, désire trouver une place de commis pour le travail d'un magasin ou faire les commissions au dehors. Il a déjà rempli cet emploi. Adresser deux mots à E, B au bureau de l'*Abeille*. 3) sept

EAU-DE-VIE.—300 futailles eau-de-vie de cognac des marques Pinet & Co, Castille Renaud & Co, Otard Dupuy & Co. et Larronde frères, en magasin et en Douane, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 1oct 50, rue Douane.

VIN rouge en futailles et en caisses—180 barriques vin rouge supérieur; 500 caisses vin rouge, Cantenac, Margaux, Haut-Brion, Latour, St-Estèphe, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 8 oct 50, rue Douane.

Savon! Savon! Savon!

1500 CAISSES SAVON huile de coton de qualité supérieure, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 3oct 71, Vieille Levée.

90, Rue de Chartres, au 1er étage.

LEON LAUGRIN, avocat

(*Licencié en droit de la Faculté de Paris*)

AYANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements, se charge, en outre des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat, de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 30 juin—6m

ÉTATS DU SUD.

Pour Président—JEFFERSON DAVIS

" Vice-Président—ALEX. H. STEPHENS.

Directeurs d'Etat.

Ch. DERBIGNY, ALBERT G. CARTER.

Substituts.

J. G. CAMPBELL, J. L. FUSELIER.

1er District—DONATIEN AUGUSTIN.

Substitut—FRANÇOIS GARDERE.

CONVENTION—1er District.

RUFUS DOLBEAR.

CANDIDAT POUR LE CONGRÈS.

1ER DISTRICT.

Dr J. B. WILKINSON.

Le nom de L'Hon. C. M. Conrad ... comme candidat ... pour représenter au Congrès Confédéré ... district ... la Nile Orléans ... Quatrième District ... Jefferson. 8oct

Shérif de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer que E. T. PARKER est candidat à la place de Shérif de la Cour Criminelle. L'élection a lieu le 4 novembre 1861.

Nous sommes autorisés à annoncer que T. S. HARPER est candidat à la place de SHERIF de la Cour Civile de la paroisse d'Orléans. L'élection a lieu le premier lundi de novembre.

Auditeur des Comptes Publics.

CYRUS THOMPSON, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place d'AUDITEUR DE L'ETAT. L'élection a lieu en novembre prochain.

Messieurs les Editeurs,

... la demande d'un grand nombre d'amis, annoncez comme candidat à la place de Shérif de la Première Cour de District de la Paroisse d'Orléans, sujet seulement à la décision du peuple par la voie du scrutin. W. G. MULLEN.

CANDIDAT POUR CORONER.

Messieurs les Editeurs.

Veuillez annoncer M. le Dr J. N. FOLWELL comme candidat pour la place de coroner. L'élection ... novembre prochain. 27 ...

Pour Coroner.

Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr C. BEARD est candidat à la place de Coroner. L'élection a lieu le premier lundi de novembre prochain.

POUR LE CONGRES.

CHARLES J. VILLERÉ

Candidat pour le Premier District Congressionnel. 9sept—

POUR

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS

M. PERALTA.

Election au 1er lundi de novembre. 7 sep

Auditeur.

MM. les Editeurs de l'Abeille

Veuillez annoncer que M. SYTHELL HAYNES est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics.—L'élection a lieu en novembre prochain. 20août

Collecteur de taxes d'Etat pour le Troisième District.

MARC DODART,

Est candidat à la place de COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT pour le Troisième District.—L'élection a lieu le 4 novembre prochain.

SES AMIS.

Avis aux Contribuables.

LE Conseil de révision de l'asses sment se réunira à l'Hôtel de Ville dans la salle No 14, à midi, les lundis, 7, 15 et 21 courant, et le 2 novembre prochain, pour réviser les tableaux des assesseurs de ville et accueillir les réclamations des personnes abusées de la Nouvelle Orléans pendant le temps où lesdits tableaux ont été exposés publiquement.

Le soussigné se trouvera de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi dans la salle susmentionnée pendant trente jours à partir du fourant pour exhiber à qui de droit les tableaux d'assessment et prendre note des réclamations. J. A. WATKINS,

Secrétaire du Conseil de Révision de l'Assessment

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1861. 3 oct—31f

Mulets à vendre.

A vendre, pour du comptant ou des Bons Confédérés—

100 Mulets d'omnibus. J. B. SLAWSON

5oct—6f No 4 rue Royale

A LOUER.

VINGT nègres robustes seront loués et l'on s'adresse immédiatement à la Presse à coton de la Levée, Troisième District.

A VENDRE.

Quarante jeunes mulets forts et en parfait état. S'adresser aux écuries de la Presse à coton de la Levée, Troisième District, ou Fauxbourg ... 4 oct—6f

A LOUER

Maison meublée, dans la rue de l'Esplanade.

La résidence admirablement située à l'encoignure des rues Roman et Esplanade, ayant toutes les améliorations modernes et meublée ... de ... parfait. Appareil ... verrerie et porcelaine. On la louerait à très bas prix à un bon locataire. A louer également, un joli cottage dans la rue Derbigny près Dumaine. S'adresser sur les lieux, dans la rue de l'Esplanade, ou à JOHN WATKINS,

2 octobre Rue de la Vieille Levée, No 30.

Vêtements Confectionnés.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont pris la suite des affaires de M. F. LACAZE, 208 rue Vieille-Levée, en face du marché à la Viande, et qu'ils continueront la CONFECTION DE VETEMENTS POUR HOMMES. Ils sollicitent le patronage de leurs amis et du public en général.

Les soins les plus minutieux sont garantis pour tous articles sortant de leur atelier.

LAZARD & MICHEL,

109 rue Vieille-Levée, en face le Marché à la Viande. 15 sept—1m

LOUISIANA ACADEMY.

Rue Hopital, No 79,

ENTRE ROYALE ET BOURBON.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIPE, ancien professeur de l'université de la Louisiane est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anglaise, française et espagnole, ... et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. ... Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves. Des prospectus sont à la disposition des personnes qui ...

1 sept ... 25 sept—1

MERCHANTS HOTEL ET RESTAURANT,

Encoignure des rues du Canal et St Charles, Nouvelle-Orléans.

LE propriétaire de cet établissement qui a été réparé pendant la saison d'été, et qu'il vient de rouvrir, a ajouté à l'hôtel un restaurant pour la commodité des étrangers et des habitants de la ville.

La situation de cet hôtel est au centre de la ville et à proximité de toutes les voies de communication. Le propriétaire ne négligera rien pour mériter le patronage du public.

Pension et logement par mois	$30 00
do do par semaine	10 00
do do par jour	1 00
Pension 12 tickets pour	5 00

3sept—1m E. BRET, propriétaire

LA SOCIETE existant en cette ville sous la raison de Johns & Dessommes Frère, a été dissoute d'un commun accord le 1er du courant. H. & E. A. Dessommes ayant acheté l'intérêt de M. J. J. Johns, restent chargés de la liquidation des affaires de l'ancienne société.

Nelle-Orléans, 12 septembre, 1861.

J. J. JOHNS

H. DESSOMMES.

E. A. DESSOMMES.

En me retirant de la maison de Johns & Dessommes Frères, je recommande mes anciens associés au bon patronage de mes amis et clients. J. J. JOHNS.

Les soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de DESSOMMES FRERES, pour le commerce d'importation de marchandises sèches, au même local ci-devant occupé par leurs prédécesseurs MM Johns & Dessommes, encoignure Chartres et Canal.

Nelle-Orléans, 12 septembre 1861

H DESSOMMES.

Ed. A. DESSOMMES.

13 sept—1m A. DESSOMMES en commandite.

GOUVERNANTE.

UNE jeune allemande demande une place de gouvernante dans une famille demeurant à la Nile-Orléans ou dans les environs. Elle peut enseigner l'allemand, l'anglais, la française, le dessin, etc.

Elle a enseigné pendant cinq ans et peut fournir les meilleures recommandations.

S'adresser à la librairie de Louis Schwarz, rue de Chartres, No 28. 10sept—1m

AVIS.

LES soussignés ayant été nommés par le Secrétaire du Trésor des Etats Confédérés, commissaires pour la paroisse d'Orléans, pour recevoir des souscriptions à l'Emprunt Confédéré, en produits qui seront vendus par leurs agents ou leurs facteurs à l'époque et de la manière qu'ils désigneront, et dont le montant sera placé dans des Bons Confédérés portant huit pour cent, annoncent aux Planteurs et aux personnes qui veulent souscrire, que des livres sont ouverts à la Banque des Citoyens de la Louisiane, où ils sont priés de venir s'inscrire.

CHARLES DERBIGNY, Jas D. DENEGRE, Commissaires

18 sept—

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison sociale ROMAN & KERNION est dissoute à partir de ce jour, par limitation.

La raison de la société ne pourra plus être employée qu'en liquidation.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1860.

CHARLES ROMAN,

C. H. KERNION

1er oct—1m EMILE DUPLANTIER.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison ROMAN, OLIVIER & Cie, et ils continueront les affaires de commission et d'envoi et l'agence de la Raffinerie de sucre de St Jacques, au No 2, rue Front Levée.

Nouvelle Orléans, 1er octobre 1861.

CHARLES ROMAN,

O. CHARLES OLIVIER,

1er oct—1m EMILE DUPLANTIER

LE soussigné continuera les affaires de commission sous son propre nom et pour son propre compte, au No 12, rue Conti.

1er octobre 1861. C. H. KERNION,

1er oct—1m

A LOUER—Les étages supérieurs de deux maisons contiguës situées rue Canal, encoignure Bourbon le tout ou en partie

S'adresser à BLINEAU FRERES,

5 sept—1f Enc. Canal et Bourbon.

A vendre à l'amiable,

La maison et le terrain ci-devant la résidence de feu H. B. Cenas, situés dans la rue du Cirque ou Remparts, entre les rues Canal et Commune, ayant trente-deux pieds une ligne de face à la rue du Cirque ou Remparts sont vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles—les lignes s'étendant vers la rue du Bassin et faisant face à ladite rue où elle a la même façade de trente-deux pieds et une ligne.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, avec six pour cent d'intérêt, en billets garantis par hypothèque. S'adresser à

J. F. CLAY,

27 sep—1if Rue Royale, No 50

A LOUER,

Une maison à trois étages, No 77 rue Conti, entre Royale et Bourbon, s'adresser à

J. W. HINCKS,

20 sep—1of No 111 rue du Canal.

A louer,

Le premier étage de la maison encoignure Royale et St Philippe.

S'adresser à MM. CUSACHS & OGDEN,

3 oct—6f

A LOUER.

Les étages supérieurs de la maison No 71, rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser chez ETERNOD & PIAGET, 3oct 48, rue de Chartres.

LA société existant en cette ville sous la raison Queyrouze & Langsdorff étant arrivée à son terme, cesse ce jour en liquidation.

Les associés ne feront usage de la signature de la maison que pour la liquidation.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1861.

LEON QUEYROUZE,

AMILCAR LANGSDORFF,

1 oct— PAUL QUEYROUZE.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de QUEYROUZE BROTHERS et continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison Queyrouze & Langsdorff, et au même local Nos 5, ... rue St-Louis. Mr. P. Gustave Gibert a un ... de la maison.

Nile-Orléans, 1er octobre.

LEON QUEYROUZE.

PAUL QUEYROUZE.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE

Souliers, souliers et brodequins, linge fait, chemises et marchandises sèches.

PAR HENRI SAMORY.

C. SAMORY, encanteur,

JEUDI, 10 octobre, il sera vendu, à dix heures, à la salle d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—60 caisses et lots Bottes, Souliers et Brodequins ... comprenant un assortiment choisi

—AUSSI—

Un grand assortiment de Linge fait, Chemises, Caleçons et Marchandises sèches.

Conditions—Comptant 9oct—

Fonds d'un magasin de variétés à l'encan pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

VENDREDI prochain, 11 du courant, à 10 heures et demie du matin, sans aucune réserve, sur les lieux, rue de la Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital, No 29:

Les fonds d'un magasin de variétés consistant en un général et bien choisi de marchandises, ..., mercerie, modes, objets de fantaisie, etc.

Egalement—Des Vitrines, ...

Conditions comptant. 9 oct—

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, vendredi, 11 octobre 1861, à onze heures du matin, à mon Bureau, Passage de la Bourse—1 lot de Meubles et 1 lot de Faïence et Verre ...

Aussi—Pour clore une facture, ... Bouteilles ... Français d'une ... de marchandises ...

Conditions—Comptant.

Terrains de valeur près de la rue de l'Esplanade, &c.

PAR CHS E FORSTALL, encanteur,

...

IL sera vendu, samedi 12 octobre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Deux lots de terre désignés par les Nos ... de l'ilet ... par les rues St-Jean, ... Baptiste et ... mesurant 30 pieds de face à la rue des ... sur 120 pieds de profondeur. Vendus ... à la Bourse.

Conditions—L'entier comptant et la balance à un crédit d'un an, en billets portant 8 p % d'intérêt de ...

Grande Vacherie à vendre à l'encan,

PAR GARDNER SMITH & Co, encanteurs,

Il sera vendu à l'encan, jeudi, 10 octobre 1861, à 10 heures, sur les lieux, rues Eight et Nayades, de bonnes et belles VACHES pour familles, des CHEVAUX, &c

36 vaches laitières de choix,

2 charrettes à lait,

2 charrettes.

C'est une excellente occasion pour les familles qui doivent acheter d'excellentes vaches laitières.

Conditions—Comptant. 8 oct—2

Succession de Marie Noé Cordier—No 18,289.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 9 novembre 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 25 septembre 1861, les propriétés et les esclaves ci-après, appartenant à la susdite succession, savoir:

ONZE PORTIONS DE TERRE situées à Gentilly, ... paroisse, à environ 5 milles de la Cathédrale, à main droite en partant de la ville, désignées les Nos 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 2, 3, 4 et 5, d'après un plan dressé par A. Castaing le 29 avril 1858, lesquelles portions de terre mesurent chacune un arpent ou 191 pieds de face au chemin de Gentilly, sur 30 arpents ou 5,238 pieds de profondeur; les Nos 6 à 12 sont contigus, le No 6 touche à la propriété de M. J. B Hurney et le No 12 touche à celle de Mme Marie Poupin, les entourages limitrophes aux propriétés Hurney et Poupin sont faits jusqu'au bois; les Nos 2, 3, 4 et 5 sont également contigus; le lot No 2 touche à la propriété de M. J. B. Hurney et le No 5 touche à celle de M. Louis Lambert, ci-devant propriété M. Dolouis. Les entourages mitoyens aux propriétés de MM Lambert et Hurney sont faits jusqu'au bois. Il est ... quantité de pacaniers sur ces terres ... testamentaire se réserve un délai de deux mois pour enlever le bois coupé sur les susdites portions de terre.

Bob, nègre âgé d'environ 50 ans, charretier, bonne pioche, partiellement estropié de deux doigts d'une main.

François, nègre âgé d'environ 50 ans, boulanger, charretier bon pioche, ayant une hernie.

Herman, nègre âgé d'environ 61 ans, ... bon laboureur, bonne pioche, ... bonne hache, ayant une hernie ...

Michaux, nègre âgé d'environ 60 ans, bonne pioche, ... pour jardinier, ayant la vue affectée et ... yeux ...

116 lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés comme suit:

5 lots de terre Nos 1 à 5, de l'ilet 38, d'après cadastre de la ville No 1,527, renfermés par les rues Abondance, Trésors, Bagatelle et l'Avenue St-Antoine.

20 lots de terre Nos 1 à 24, de l'ilet 37, d'après cadastre ... No 1,794, renfermés par les rues Bagatelle, Agriculture, Abondance et l'Avenue St-Antoine.

24 lots de terre Nos 1 à 24 de l'ilet 34, d'après cadastre ... renfermés par les rues Union, Bagatelle, Agriculture et Abondance.

24 lots de terre Nos 1 à 24 de l'ilet 33, d'après cadastre de la ville No ..., renfermés par les rues Union, Bagatelle, Abondance et Trésors.

24 lots de terre Nos 1 à 24 de l'ilet 30, d'après cadastre de la ville No ..., renfermés par les rues Français, Union, Abondance et Trésors.

9 lots de terre Nos 1 à 9 de l'ilet 31, d'après cadastre de la ville No ..., renfermés par les rues Français, Union, Trésors et Bagatelle.

8 lots de terre Nos 1 à 8 de l'ilet 22, d'après cadastre de la ville No ..., renfermés par les rues Union, Bagatelle, Trésors et Bagatelle.

La moitié indivise de 10 lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos 1 à 10 de l'ilet renfermé par les rues St-Antoine, Espérance, Abondance et ...

Les plans des susdites propriétés peuvent être examinés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Pour les esclaves, comptant payable au moment de l'adjudication. Pour les propriétés foncières, moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non paiement à échéance.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs frais ... des ventes ... par devant P. Laresche, notaire public. 1oct—1 10 17 ...—9 nov

Ml Zamora vs J. Ygnacio Zamora. interdit. No 17,681.

PAR CHAS. E FORSTALL, encanteur,

Bureau Passage de la Bourse No 90.

IL sera vendu samedi, 19 octobre 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 14 septembre 1861, les esclaves suivants, savoir:

Le nègre AUGUSTE, âgé de 12 ans.

La négresse JULIETTE, âgée de 18 ans.

CELESTINE, âgée de 45 ans.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothéqués.

Actes de vente par devant H. Pedesclaux, Not. Pub. 17 sep—26, 3 oct, 10, 19.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés.

Les Etats Confédérés vs le navire Toulon, ses canots, apparaux, &c.

Dans la Cour de District des Etats-Confédérés —District de la Louisiane—No 11.

EN vertu d'un writ de VENDITIONI EXPONAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai en vente au plus haut enchérisseur, le jeudi trente-unième jour d'octobre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, le navire TOULON, ses agrès, apparaux, ameublement, et..., tel qu'il est ...

Conditions—Comptant en billets de la Confédération.

Bureau du Marshal des Etats Confédérés.

C. S. BEVERLEY,

30 sept—au 30 oct Marshal des E.-C.

VENTES JUDICIAIRES.

John Valentine vs. Dame Anne W. Jeter et John T Jeter son mari.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,913—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 9 de novembre 1861, à midi à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication des esclaves: HENRY et ELIZA son enfant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

9 oct—18,26 2,9 Shérif de la paroisse d'Orléans

Samuel Sidle vs ses créanciers.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 14,661—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 de septembre 1861, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 9 de novembre 1861, à midi à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication des esclaves dont les noms, âges et qualités suivent, savoir:

ESTHER, âgée d'environ quarante ans, cuisinière; et SARAH, âgée d'environ quarante ans, domestique de maison.

Abandonnées par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

9oct—9 18,26 2 9nov Shérif de la Paroisse d'Orléans

Madame Rose Kenneay vs. Madame Nash.

TROISIEME Cour de Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—No 2,964—En vertu d'un writ de *fieri facias* à moi adressé par l'honorable A. Gaucher, juge de la Troisième Cour, j'offrirai en vente, aux enchères publiques, le jeudi 14 octobre 1861, à midi—

Un lot de beaux meubles d'acajou et ustensiles de ménage, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

SAMUEL HAMILTON,

27 sept—5,10 oct Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Edouard Planchard Sr.—No 18,...

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que J. J. Edgar Planchard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Edouard Planchard Sr. décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de ce jour les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,

10 oct—14, 9 Député Greffier

Succession de Athénaïs Payen, veuve de Charles Frédérick Binet—No 17,753.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT,

2 oct—5, 8 Député greffier.

Succession de Jean Marie Escudé.—No 18,397.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Madeleine Pommes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu son époux Jean Marie Escudé, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,

2 oct—5,10 Député-Greffier.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861.

LES convois partiront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit: le malle du matin à 7 heures du matin; elle se reliera avec le chemin de fer du Sud pour Mobile et le Mississipi Central pour les points au nord de Canton. Le convoi du soir partira à 3 heures 40 minutes; il se reliera avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Il arrivera à la Nile-Orléans à 10 h. 30 m. A. M. et 3 h. 45 m. P. M.

T. S. WILLIAMS,

3oct Surintendant général.

ACIDE SULFURIQUE—3 carboys acide sulfurique, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, rue Vieille Levée.

VINS DE CHAMPAGNE—700 paniers ... marques ... Farre, S. Thomas & Heidsick & Co, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 3oct 50, rue Douane.

VINS de Porto et Sherry—50 barils porto Crown brand, 40 de sherry diverses qualités, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 8 oct 50, rue Douane

TANNERIE—30 barils, à vendre par E. J. HART & Co, 8oct Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

ACIDE—2 carboys, acide nitrique, à vendre par E. J. HART & Co, 8oct Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

TRUFFES noires du Périgord—3 caisses truffes noires du Périgord en 1/4, 1/2, et grandes boîtes. A vendre par REMY VALETON & Co, 18 sept 27, 29, 31, rue Bienville

LÉGION FRANÇAISE.

Ordre No ...

Nile Orléans, 8 octobre 1861.

... compagnies de la Légion ... se réuniront en tenue de ville AU ... jeudi, ... à trois heures et demie ... à la Halle des Remparts ... avec ... Chacun aura ... d'apporter ... et ... qui ... le lieu de sa résidence ... Tous ... au ... ordre ...

... la PREMIÈRE Compagnie, capitaine Seignour, ... la SEPTIÈME Compagnie, capitaine Serigny, sont seuls dispensés de ... à la réunion de ce jour.

Le demi-Bataillon de ..., composé de la 5me et de la 6me Compagnie, de la Compagnie des Voltigeurs et de la Garde Suisse, devant faire ce soir l'école de ... sera seul tenu de prendre le képi et d'apporter ses armes ...

ALBIN ROCHEREAU, chef de Bataillon.

9 oct—1f CH. LAFFON DE LADEBAT, adj-major

LÉGION FRANÇAISE.

Première Compagnie.

Nile Orléans, 10 octobre 1861.

A partir d'aujourd'hui, la réunion pour l'exercice du Jeudi, aura lieu, à la ... à 4 heures et demie précises.

... jusqu'à ce jour ... que les ... dans les ... de la ... régiments ... immédiatement ...

Par ordre du capitaine

C. SANSONODIN, Sergent Major.

LEGION FRANÇAISE

CINQUIÈME COMPAGNIE

Par ordre ... tous les membres de cette compagnie sont requis ... au ... au ... Salle ... Sa ...

... Par ordre du capitaine ...

... F. LANTE, capitaine.

...

Nouvelles compagnies.

Deux nouvelles compagnies ont été formées et complétées hier soir.

La 10me compagnie a élu

MM. Pierre Rob ..., capitaine

Paul Trépade, lieutenant

Victor Duval, sous-lieutenant.

—La 11me compagnie a élu

MM. Pierre Rousseau, capitaine.

Victor Dubois, lieutenant

Jean Leborde, sous-lieutenant.

Par ordre: Le capitaine adj.-major,

10 oct BROOSIET.

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Attention!

Vu l'urgence d'instruire les nouveaux enrôlés, la 1re, la 2me, la 10me et la 11me Compagnie se réuniront TOUS LES SOIRS de cette semaine seulement, chez le commandant, afin de s'exercer aux manœuvres.

Les membres de ces quatre compagnies sont avertis qu'à la troisième absence ils seront rayés du corps.

Par ordre du Commandant

Le Capitaine Adjudant-Major, BROOSIET

Réunion à 6 heures précises. 10 oct—3

Legion Española.

ATENCION!

Debiendo los CHASSEURS A PIED ocupar el salon del Globo el Viernes 11, para cuyo dia estaba anunciado la eleccion de oficiales para la 4a compañia, se previene á los miembros de esta, que dicha eleccion tendrá efecto el Sabado, de 6 á 7 de la tarde. En consecuencia de este cambio, la 4a Compañia tendrá ejercicio el mismo Sabado, en lugar del Viernes.

El Capitan de la Compañia

10 oct—3 P. AVENDAÑO.

GARDE SUISSE.

Tous les membres qui pour causes valables ne pourraient pas se trouver à l'appel, le ... soir, sont tenus de faire connaître au capitaine ou au sergent leurs ... de naissance, demain avant midi.

10oct—1f GEO. A. KULER, capitaine.

Garde Urbaine des Vétérans de 1814-15.

ELECTION DES OFFICIERS.

Vous êtes priés de vous assembler, demain lundi prochain, 13 du courant, à neuf heures du matin précises, au Premier District, rue des Ursulines, No 246, afin d'élire vos officiers

Vous êtes priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président,

10 oct PHILIPPE LANAUX, secrétaire.

Quartier Général des Planche Rebels.

Nile Orléans 9 octobre 1861.

A des assemblées tenues pour l'organisation de la compagnie, le major Chas. E. Forstall présidant, ont été élus les officiers commissionnés

Eugène Soniat, capitaine,

J. ... Chesry, 1er lieutenant,

Wm Saltzman, 2d lieutenant,

Valcour Barrow, 2d lieutenant Jr.

10 oct—6

ARTILLERIE DE ... BEAUREGARD.

Les membres de cette Compagnie se réuniront JEUDI, le 10, à 7 heures du soir, à leur arsenal, encoignure Union et Bons Enfants.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du capitaine ...

10 oct E. A. DE ..., Sergent.

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Quatrième Compagnie, 2me District—Les enrôlements pour cette Compagnie se font chez le capitaine Cornille sur la Levée.

Le capitaine commandant la Compagnie,

8 oct—3 CORNILLE.

VOLONTAIRES FRANÇAIS

—Ordre No 3—

En vertu de l'ordre spécial No 196 émané du quartier-général de la Légion de la Louisiane, les Volontaires Français se réuniront dimanche, 13 courant, à 4 heures précises, sur la Place d'Armes, pour inspection par le chef d'état-major le général A. Fordick.

Pendant l'inspection, les capitaines des différentes compagnies remettront au major A Fordick les rôles des compagnies comprenant l'âge, le lieu de naissance et la résidence des personnes qui les composent.

Chaque soldat armé d'un fusil devra être aussi habillé.

Par ordre du brigadier-général Jas Trudeau,

Le commandant FERRIER.

Les capitaines du bataillon seront à revendre mercredi, aux ... les ... et ... des compagnies respectives, avec les ... des demandes ...

Tout membre absent à l'inspection de dimanche sera ... à la rigueur du règlement.

Par ordre

Le capitaine adjudant-major BROOSIET. 8oct—3

REGIMENT DES GARDES D'ORLEANS.

Quatrième Compagnie.

Conformément à l'Ordre No 10, émané du colonel Numa Augustin, la Compagnie se réunira à la Salle d'Orléans, avec équipement complet sans sac ... pour les ... de ...

Le LUNDI et le MERCREDI à 4 heures et demie précises, pour exercice de soldat et de peloton

Le MARDI à ... pour exercice ... Bataillon.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du capitaine F. F. Po ...

9 oct—3 J. MEUNIER, Sergent Major.

Chasseurs à Pied de la Louisiane.

Deuxième Compagnie—La 2me Compagnie des Chasseurs à Pied de la Louisiane ayant résolu de former un bataillon qui se composera de trois compagnies au moins, invite les personnes qui désireraient entrer dans le bataillon à se rendre au quartier général, au rue Commune No 128. On reçoit des membres depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 45 ans. La grande tenue est mise de côté pendant toute la durée de la guerre. Par ordre du capitaine S. Meilleur,

9 oct—1f CH. LAUDUMIEY, Sergent-Major

Mechacébé Native Guards.

Cette Compagnie devant reprendre ses exercices suspendus depuis longtemps, les Membres en sont requis de se trouver à la Salle d'Economie, JEUDI, 10 octobre 1861, à 7 heures précises du soir. Tous ceux qui ne se trouveront pas à cette salle à l'heure précitée, et qui ne feront point parvenir au Capitaine d'Administration les raisons qui motivent leur absence, seront considérés comme ne faisant plus partie de la Compagnie. Par ordre du capitaine.

9 oct—2 F. DUBOIS, Sergent-Major.

Legion Española.

Los individuos alistados en la 4a compañia de esta legion concurrirán el viernes, 11 del corriente, de 6 á 7 de la tarde, al salon del Globo, para proceder á la eleccion de oficiales.

Se previene al mismo tiempo que la primera compañia tendrá ejercicio el jueves 10, la segunda el viernes 11 y la tercera el sábado 12, á las 5 y 1/2 de la tarde.

El capitan de la compañia,

9 oct 2f P. AVENDAÑO.

Batallon de Cazadores Españoles, CHASSEURS SLAVONIENS.

—1re Compagnie—

Nile-Orléans 8 octobre 1861.

Les membres sont notifiés qu'il y aura exercice de compagnie tous les MARDI et JEUDI de chaque semaine, à 4 heures P. M., et SAMEDI l'exercice du Bataillon à 3 heures précises P. M. Tout membre qui ne répondra pas à l'appel des exercices, sans donner des motifs, sera considéré démissionnaire, et ceux qui seront retenus pour cause de maladie devront faire parvenir au capitaine un certificat de médecin.

La plus exacte ponctualité est requise.

Par ordre du commandant.

8 oct—3f S. U. FABIO, capitaine.

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nile Orléans, 8 octobre 1861.

ORDRE SPECIAL No 196

I—Les membres de la seconde compagnie des TIRAILLEURS D'ORLEANS se réuniront à leur arsenal, encoignure Amour et Histoire, VENDREDI 11 courant, à ... heures et demie P. M., dans le but de nommer un capitaine et un second lieutenant junior.

II—Les polls seront ouverts pendant une heure.

III—Les capitaines L. C. Bunker et Chas. A. Castillo de la Brigade, présideront à l'élection et en feront le rapport au Quartier Général de la Brigade.

Par ordre du Brigadier-Général JAMES TRUDEAU,

Commandant la Légion de la Louisiane.

J. PHILLIPS TRUDEAU Aide-de-Camp 9 oct—1f

LA LEGION BELGE s'est assemblée dimanche dernier à son local ordinaire, No ..., rue St-Philippe—Comme la Légion Belge se compose de ... de Belges, tous ... pour la ville.

Nous invitons ceux de cette nationalité qui désireraient faire partie de la Légion, à se présenter à la prochaine réunion, qui aura lieu au même local, jeudi prochain, 10 courant, à ... heures ...

L'ETE FONTAINE, commandant,

Par ordre Le sergent-major F. SOUVAIN.

COMPAGNIES, ATTENTION!

Instruction complète et rapide.

UN bon instructeur qui a obtenu des résultats surprenants dans plusieurs compagnies et peut donner les meilleures recommandations, offre ses services pour l'instruction soit d'une compagnie ... école militaire, rue du Maine ... et Remparts.

USTENSILES DE CAMPAGNE.

250 douzaines POELES assortis, à manches courts;

4 colis de BOUILLOIRES ANGLAISES POUR THE, assorties et étamées;

8 colis de CASSEROLES ANGLAISES A SAUCE, assorties et étamées.

En magasin et à vendre par

POTHIER & FAUCHEUX,

11sept—1m 60 Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

Acier pour machine et Acier fondu.

DEUX tonneaux d'acier pour machine, dimensions assorties.

2 tonneaux d'acier fondu, dimensions assorties.

A vendre en magasin par

POTHIER & FAUCHEUX,

11sept—1m No 60, Vieille Levée.